Numéro tarifaire	Dénomination des marchandises	Tarif de la nation la plus favorisée	Catégorie d'échelon- nement NPF	Tarif de préférence général	Tarif des États- Unis	Tarif du Mexique	États-	Catégorie d'échelon- nement ALÉNA
2105.00	Glaces de consommation, même contenant du cacao.			. Landida				
2105.00.10	Glaces et sorbets aromatisés Taux de base Taux final	15,5 %	G	7,5 %	7,7 %	S/O	S/O	S/O
	Autres :							
2105.00.91	Dans les limites de l'engagement d'accès	15,5 %	G	7,5 %	7,7 %	S/O	S/O	S/O
2105.00.92	Au-dessus de l'engagement d'accès		G	х	S/O	S/O	S/O	S/O
	Taux final	moins de 1,36 \$/kg 277.1 % mais pas moins						
2106.90.31	- Land of the second of the se	de 1.16 \$/kg						
	Succédanés du lait ou de la crème ou du beurre :Contenant 50 % ou plus en poids de contenu laitier, dans les							
2100.90.31	limites de l'engagement d'accès	12.5 %	G	8 %	6,2 %	S/O	S/O	S/O
2106.90.32	Contenant 50 % ou plus en poids de contenu laitier, au-dessus de l'engagement d'accès		G	x	S/O	S/O	S/O	S/O
	Taux final	de 2.48 \$/kg 212.2 % mais pas moins de 2.11 \$/kg						
2106.90.33	Préparations, autres que des n ^{OS} tarifaires 2106.90.31 ou 2106.90.32, contenant au moins 15 % en poids de matières grasses du lait, pouvant servir de succédanés du beurre, dans							
	les limites de l'engagement d'accès	12.5 % 5.4 %	G	8 %	6,2 %	6,2 %	S/O	В
	- Copyright of - Day of Care from the Anna Anna Anna Anna Anna Anna Anna Ann	., 7						